ACANS ACADEMY

Module 03 · Catalogue 2026-2027

KYC/KYB, LCB-FT, sanctions et fraude

Ne pas fermer trop tôt un scénario de vigilance.

7 heures | 1 journée ou 2 × 3 h 30 | 5 à 10 participants | 600 € HT en intra | Financement OPCO possible

Pour qui

CGP/CIF, courtiers IAS, IOBSP, professionnels de l'immobilier et fonctions LCB-FT.

Prérequis

Exercer ou accompagner une activité d'intermédiation réglementée et connaître le fonctionnement général d'un dossier client. Aucun diplôme juridique n'est requis.

Ce que vous y gagnez

Entrées en relation légitimes accélérées, faux positifs réduits et exposition fraude/LCB-FT mieux maîtrisée.

Indicateurs que vous pourrez suivre

Délai de complétude KYC · Alertes sans issue documentée · Dossiers repris pour incohérence

Pourquoi ce module

Un dossier peut être complet et néanmoins incohérent. Le participant apprend à séparer faits, déclarations et hypothèses, puis à adapter les diligences à la cohérence économique réelle de la relation.

À l'issue de la journée, vous êtes capable de

- Identifier client, représentant et bénéficiaire effectif.
- Classer les risques de façon proportionnée.
- Distinguer origine des fonds et origine du patrimoine.
- Organiser vigilance renforcée, escalade et confidentialité.

Les situations que nous ouvrons

Patrimoine — Une société restructurée investit des fonds versés par un tiers hors UE ; le bénéficiaire effectif vient de changer et l'opération est urgente.

Courtage — Une prime élevée est réglée par un tiers ; bénéficiaire modifié et pièces apparemment cohérentes présentent plusieurs anomalies discrètes.

Cas fictifs, reconstitués ou anonymisés. Aucune donnée client réelle n'est demandée ni conservée.

Construire votre parcours

Léa CITERNE-DEBAENE — l.citerne@acans.eu — +33 6 18 53 05 83 · Un autodiagnostic de cadrage en ligne permet d'identifier les modules à traiter en priorité.

Le déroulé de la journée

7 heures organisées en deux séquences de 3 h 30 : 4 h 30 de socle métier et réglementaire, 2 h de Lab ACANS en situation de travail, 30 minutes d'évaluation et de transfert.

Séquence 1 — 3 h 30 · Socle métier et réglementaire

Cadre applicable, points de vigilance et repères de décision propres au thème du module, travaillés à partir d'un cas déclencheur.

Séquence 2 — 3 h 30 · Lab, preuve et transfert

Mise en situation sur des dossiers proches des vôtres, production des livrables, confrontation des arbitrages, puis évaluation individuelle et plan de transfert dans le cabinet.

Le déroulé détaillé, séquence par séquence, est remis aux participants avec les supports et peut être communiqué sur demande.

Ce que vous emportez

Matrice faits-preuves · Classification du risque · Diligences renforcées · Note d'escalade

Méthode

Pratique réflexive en six mouvements : expliciter, décomposer, mettre sous tension, qualifier, rechercher la preuve, transformer et capitaliser.

Évaluation et attestation

Questionnaire de positionnement avant la session, évaluation des acquis en fin de journée avec décision motivée et remédiation si nécessaire, bilan personnalisé.

Attestation de fin de formation reprenant les objectifs, la nature, la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis. Ce module ne conduit pas à une certification professionnelle.

Modalités pratiques

Durée et organisation	7 heures : une journée ou deux séquences de 3 h 30.
Formats	Présentiel, visioconférence synchrone ou format hybride.
Lieu	54-56 avenue Hoche, 75008 Paris, ou dans vos locaux.
Effectif	De 5 à 10 participants.
Tarif	600 € HT le module complet, forfait intra par session. Demi-module de 3 h 30 : 300 € HT. Sessions inter-entreprises : tarif par participant selon l'effectif. Frais de déplacement à la charge des participants.
Financement	Prise en charge possible par votre opérateur de compétences : nous fournissons les pièces du dossier.
Délais d'accès	Réponse sous 5 jours ouvrés, entrée en formation sous 30 jours en moyenne. Une demande d'aménagement liée à une situation de handicap suspend ce délai le temps de l'étude du besoin.
Accessibilité	Les besoins d'aménagement sont étudiés au cas par cas. Référent handicap : Fabienne ROUZAUD — f.rouzaud@acans.eu

ACANS Compliance — SAS au capital de 500 euros — 1 rue de la Pépinière, 75008 Paris — SIREN 952 380 004 — NAF 7022 Z — Déclaration d'activité n° [à compléter], ne vaut pas agrément de l'État. Fiche module 03, version 1.2 du 29 septembre 2026.